

LA TROMPETTE

JOURNAL D'INFORMATIONS COMMUNALES DE

BEAULIEU SUR OUDON





Trompette 2005

N°17 - Janvier 2006

LA MAIRIE EST OUVERTE AU PUBLIC :

DU LUNDI AU SAMEDI
DE 9H à 12H

MAIRIE FERMÉE LE MERCREDI

☎ 02.43.02.11.40

☎ 02.43.02.03.75

E-mail 

mairie.beaulieu-sur-oudon@wanadoo.fr

MEMENTO

PERCEPTION LE BOURGNEUF LA FORÊT
TEL 02.43.37.71.35

GENDARMERIE LAVAL TEL 17

POMPIERS : TEL 18
Ou 112 (portable)

MAISON DE PAYS LOIRON
TEL 02.43.02.19.31

A.D.M.R. Mme VIOT Beaulieu
TEL 02.43.02.11.32

A.D.E.L. (C.V., recherche d'emploi...)
TEL 02.43.02.43.93

D.D.E. COSSÉ LE VIVIEN
TEL 02.43.64.10.85

B.U.S.M. CHATEAU-GONTIER
TEL 02.43.09.11.15

LYONNAISE DES EAUX St Berthevin
TEL 0810.387.387

ASSISTANTE SOCIALE St Pierre la Cour
TEL 02.43.01.85.32

SOMMAIRE

Page 2Le mot du Maire
Page 3 Etat-Civil 2005
Page 4Infos de la Mairie & de la Poste
Page 5 Tarifs 2006
Page 6 et 10Les décisions du conseil
Page 11 Les subventions 2005
Page 12Budget 2005
Page 13 Investissements
Page 14Le Coteau du Domaine
Page 15Ordures ménagères
Page 16Fleurissement
Page 17Les Beaulieu de France
Page 18 Beaulieu.com
Page 19Les 30 ans du Club
Page 20 Remise de médailles
Page 21 En bref...
Pages 22-23La vie associative
Page 24 Agenda 2006
Page 25 Beaulieu autrefois

8008



Le Mot du Maire

C'est toujours avec la même joie que je vous retrouve en ces débuts d'années pour retracer les moments qui ont été déterminants pour vous. Ce 17^{ème} bulletin d'informations va être l'occasion de les retracer voire de les revivre.

Je ne voudrai pas en faire une liste exhaustive mais juste en aborder quelques uns.

L'une des grandes satisfactions pour nous élus est d'assurer de manière régulière le développement de notre commune et, cela passe bien sûr par la possibilité de pouvoir accueillir de nouveaux habitants. C'est chose faite avec l'acquisition de nouveaux terrains. Grâce à la collaboration et surtout la bonne compréhension de plusieurs familles, nous avons pu mener à bien ce projet. Nous allons pouvoir procéder maintenant à l'implantation du futur lotissement qui verra le jour sous le nom du lotissement « Le Coteau du Domaine » et qui comptera 24 parcelles.

Une autre de nos missions consiste à entretenir nos infrastructures. Nous avons ainsi procédé à la réhabilitation de certaines routes, à l'aménagement du cimetière et à la restauration des portes de l'église.

Comme vous pouvez le constater l'équipe municipale essaie de privilégier les actions qui ont trait au développement de notre commune sans pour autant négliger les travaux qui au demeurant présentent moins d'intérêts, mais qui n'ont d'autres buts que d'améliorer quotidiennement votre cadre de vie, bien sûr tout cela dans le respect de nos contraintes budgétaires.

Parallèlement à la vie locale je ne pourrai m'empêcher d'avoir un regard sur ce qui s'est passé en cette fin d'année. Les derniers évènements particulièrement dramatiques à Laval avec la fermeture de 3 sites ne peuvent nous laisser indifférents. On sait combien le chômage peut venir perturber voire déstabiliser des familles, alors nous espérons que le Parc cantonal de La Gravelle pourra leur apporter confiance et espoir.

Je ne voudrai pas terminer ces propos sans vous féliciter tous et toutes. En effet je suis toujours admiratif devant votre contribution active à la bonne marche de notre commune. Que ce soit dans l'organisation des manifestations par les diverses associations ou au niveau du fleurissement de notre commune, vous répondez toujours présents. Votre dynamisme ne peut que nous motiver dans le choix des actions à entreprendre. Alors encore une fois « Bravo ».

Je profite bien sûr de ce moment privilégié passé avec vous pour vous présenter avec le personnel communal et l'équipe municipale tous nos meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite pour vous et vos proches.

Le Maire,

Joseph Rocher



Etat - Civil

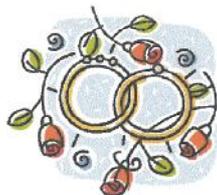
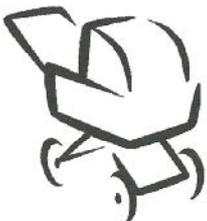
⇒ **NAISSANCES :**

- ⇒ GEGU Thibault Le Bas Sautecourt le 13 janvier
- ⇒ SUPIOT Mélissa..... 2 Impasse du Bordage le 11 avril
- ⇒ MONTAIGU Pierre Le Relais des Sables..... le 14 mai
- ⇒ DUVAL Melvyn..... Neuville le 6 juin
- ⇒ PICHON Noa..... Les pichonnières le 19 juin
- ⇒ MEIGNAN Noa..... 5 rue de l'Étang..... le 8 juillet
- ⇒ TOURE Mariam..... 36 rue de Bretagne..... le 1^{er} septembre
- ⇒ LIVENNAIS Louison La Martinière..... le 7 décembre

⇒ **MARIAGES :**

- ⇒ DURAND William et DUVAL Nadège Neuville le 18 juin
- ⇒ CHANTELOUP Yannick et ANTOINE Nathalie 6 rue de la vigne le 23 juillet
- ⇒ GARNIER Régis et LIOT Karine Le terras le 3 décembre
- ⇒ TROADEC Nicolas et HIVERT Stéphanie La Houillère le 23 décembre

- ⇒ BEAUDUCEL Gabrielle 16 rue des Vergers le 19 janvier
- ⇒ GOUSSÉ Marianik 6 rue de l'Étang le 2 décembre





Infos Mairie & Agence Postale

➤ CARTE D'IDENTITÉ

Extrait de naissance
2 photos

➤ PASSEPORTS

Extrait de naissance
2 photos d'identité
1 timbre fiscal à 60 €uros
1 justificatif de domicile

➤ SORTIE DE TERRITOIRE

Carte d'identité du mineur
Livret de famille
Dates de séjour

➤ CARTES GRISES

Dossier complet
Justificatif d'identité

➤ FICHES D'ETAT-CIVIL

Pour les remplacer fournir copie
➔ du livret de famille
➔ de la carte d'identité
➔ du passeport
➔ de l'extrait de naissance

➤ RECENSEMENT NATIONAL

les jeunes nés en 1990 doivent se présenter
à la mairie avec le livret de famille au cours du mois de leur 16^{ème} anniversaire
➔ *indispensable pour pouvoir se présenter aux examens ou passer le permis de conduire*

L'agence Postale est ouverte :

* Lundi 10h30 - 12h	16h15 - 16h45
* Mardi 10h30 - 12h	16h15 - 16h45
* Mercredi 10h30 - 12h	FERMEE
* Jeudi 10h - 12h	16h15 - 16h45
* Vendredi 10h30-12h	16h15 - 16h45
* Samedi 10h30 - 11h30	

Départ du courrier :

* Du lundi au vendredi à 16h45
* Le Samedi à 12h

Le jeudi vente du « Courrier de la Mayenne »
à partir de 10h00

L'agence postale est fermée tous les après-midi pendant les congés scolaires, mais les levées sont maintenues aux heures habituelles.



LA POSTE 6 Rue de la Poste

☎ 02.43.02.11.30



Tarifs 2006

⇒ CANTINE

- Repas enfant : 2.73 € vendus par carnet de 10 et règlement par chèque.



⇒ GARDERIE

Les horaires de garderie sont inchangés à savoir à partir de 7 heures le matin et jusqu'à 19 heures le soir.

Les enfants sont accueillis à la mairie des vacances de Pâques jusqu'aux vacances de la Toussaint et le reste du temps à la Maison de la Moisson.

Le ticket reste toujours à 0.93 €. Les tickets sont vendus uniquement par carnet de 10 et avec un règlement par chèque.

Mme LEROUX peut-être contactée au TEL : 02.43.02.15.95

⇒ SALLE DES FÊTES

Voici les tarifs de la salle des fêtes pour l'année 2006 :

Type de location	Prix 2006
Vin d'honneur	36.00 €
Banquet	163.00 €
Mariage	196.00 €
Fête de famille	117.00 €
Soirée personnes de la commune	85.00 €
Buffet campagnard	117.00 €
Réunion	58.00 €
Nuit de la St Sylvestre	125.00 €
Après-midi détente club extérieur	52.00 €

PETITE SALLE ANNEXE	Prix 2006
Vin d'honneur	20.00 €
Réunion	28.00 €
Repas, soirée	66.00 €

FORFAIT MENAGE-RANGEMENT	Prix 2006
Salle et parquet moyennement sale	40,00 €
Salle et parquet très sale et tâché	80,00 €



Les décisions du Conseil

SEANCE DU JEUDI 20 JANVIER 2005

DGE 2005

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal des devis estimatifs de voirie pour le programme 2005.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

RETIENT la V.C. de la Bouillère pour un montant estimatif de **40000.00 € TTC**

CHARGE Monsieur Le Maire d'inscrire ce programme à la D.G.E. 2005 et au fonds départemental de solidarité routière

CLASSE DES NEIGE

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal une estimation du coût de la classe de neige pour les CE & CM qui doivent partir en 2005-2006. Le séjour d'une durée de 10 jours revient à 630 € / enfant.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE d'accorder une subvention de 150.00 € par enfant.

DIT QUE cette subvention sera versée en cours d'année à l'Association de Parents d'Elèves de Beaulieu afin de pouvoir réserver en temps et en heure ce séjour

SEANCE DU JEUDI 24 FEVRIER 2005

Avant-projet sommaire relatif à la Ligne Grande Vitesse Bretagne-Pays de la Loire

Dans le cadre de la consultation des Collectivités Locales sur le dossier des études d'avant-projet sommaire relatif à la L.G.V. Bretagne-Pays de la Loire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, **EMET** les observations et réserves suivantes :

La desserte de Laval doit rester une gare pour nous Mayennais.

Ce projet porteur pour la Bretagne, n'apportera rien à notre commune de BEAULIEU SUR OUDON, et les habitants n'en verront pas les profits, en conséquence il est indispensable que pendant toute la phase des travaux, R.F.F mettent tout en œuvre pour :

- Prévoir le rétablissement des voies, les raccordements en électricité et eau potable avant le début des travaux
- conserver une vie sereine sur le territoire de notre commune,
- faire en sorte que les agriculteurs conservent leur outil de travail,
- prendre en considération les riverains dans leurs revendications,
- informer les propriétaires et exploitants agricoles de tous travaux préalables (piquetages, bornages, relevé topographique, sondage...) par courrier personnel recommandé expédié à l'adresse de résidence des personnes concernées quelque soit leur lieu de résidence.
- Prendre en compte la totalité du réseau pour les études paysagères et leur mise en place.

Lorsque les travaux seront achevés, les riverains de la L.G.V., dans un rayon de 500 mètres, doivent disposer d'un délai de recours de 3 ans, à la suite de la mise en service pour faire constater les nuisances et modifications de l'environnement en vue d'obtenir réparation du ou des préjudices subis.

De même concernant les distances d'impact donnant droit à indemnisation, qu'elles soient de caractères visuels, acoustiques, vibratoires, électromagnétiques, parasitaires...., elles devront nous être précisées et avec un minimum de part et d'autres de cette ligne.

Les conventions amiables signées par les propriétaires et les exploitants agricoles devront se faire sur la base de protocoles d'accord acceptés par l'association des expropriés de la Mayenne et négociés directement avec les Réseaux Ferrés de France.

Les voies de communication devront être conservées :

- Rétablissement de la VC 106 reliant le bourg de Beaulieu à la campagne de St Cyr le Gravelais
- Rétablissement de la VC107, lieu dit le Housseau, reliant Beaulieu sur Oudon à St Cyr le Gravelais

- Rétablissement de la RD 120 tel que prévu dans le projet

- Rétablissement de la RD 142 et VC 13 tel que prévu dans le projet

Les anciennes routes n'ayant plus d'usage après les travaux devront être remises en terrain agricole aux frais de RFF.

Par ailleurs des précisions sont à nous apporter sur les points suivants :

⇒ Réaménagements fonciers :

L'intercommunalité doit être de rigueur pour la conduite des réaménagements fonciers afin qu'ils soient réalisés de façon correcte et au plus vite pour les exploitants agricoles concernés par le TGV.

Une procédure d'aménagement foncier doit être engagée par voie de remembrement avec inclusion d'emprise sur un territoire à déterminer communal et intercommunal et le plus pertinent possible. Une indemnité couvrant largement la perte de taxe foncière est-elle prévue ?

⇒ Nuisances phoniques et esthétiques

La mise en place de protection acoustique doit être conforme à l'objectif de contribution sonore maximale ne devant pas dépasser 60 décibels.

Une représentation virtuelle de la LGV au niveau de chaque propriété et exploitation agricole permettrait d'avoir un réel aperçu de ce que sera cette ligne dans notre paysage et environnement.

⇒ Travaux sismiques

Qu'en est il des différents travaux sismiques (emplacement de minage) qui seront à réaliser ? Peu d'informations à ce sujet dans l'état actuel des reconnaissances des données techniques (carottage...). Une inquiétude à ce sujet au niveau de la Route de St Nicolas. Une étude approfondie est souhaitée dans le programme de reconnaissances géotechniques pour nous préciser les risques d'instabilités éventuelles dans ce terrain rocheux.

⇒ Autres problèmes divers

- Où seront positionnés les bassins d'orage ?

- Que deviendront les dépôts (mauvaise terre, gravats ...) laissés à la suite des travaux de terrassement

- Les travaux vont provoquer des modifications au niveau des canalisations des eaux ce qui pourra entraîner des troubles de l'eau tant pour les particuliers que les exploitants agricoles.

Pour l'ensemble des aspects évoqués dans cette délibération, le conseil municipal souhaite une réponse écrite de Réseau Ferré de France.

Compte tenu des toutes ces incertitudes et questions sans réponse, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ne peut approuver le dossier en l'état et EMET donc des réserves.

Convention d'entretien des poteaux d'incendie

Le syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable a mis en place une offre groupée avec la Lyonnaise des eaux pour l'entretien annuel des poteaux d'incendie et propose à la commune d'y adhérer.

Le conseil municipal DONNE son accord pour la mise en place d'un contrat de prestation de service pour l'entretien des bouches et poteaux d'incendie et AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat.

SEANCE DU 30 MARS 2005

Budgets primitifs 2005

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
LOTIS. DU BORDAGE	16 600.00 €	16 600.00 €	2 100.00 €	11 212.10 €
LE DOMAINE DES SABLES	44 000.00 €	44 000.00 €	8 000.00 €	47 724.41 €
BUDGET ASSAINISSEMENT	7 661.96 €	7 661.96 €	4 605.12 €	4 605.12 €
BUDGET DE LA COMMUNE	372 356.31 €	372 356.31 €	189 125.00 €	189 125.00 €

Régularisation des chemins

Le devis de M. ZUBER, géomètre expert est présenté au conseil municipal. La facture s'élève à 21732.00 €, frais de bornage, d'actes administratifs et d'hypothèque compris pour les 27 chemins que la commune régularise afin de continuer à les entretenir en toute légalité.

Par ailleurs, la vente des chemins aux particuliers a été estimée, manque encore l'estimation des frais d'hypothèques afin de pouvoir envoyer à chaque personne concernée le détail estimatif des frais qu'il aura à supporter et nous faire savoir définitivement si oui ou non il se porte acquéreur. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, MANDATE, M. ZUBER, géomètre expert à engager la procédure de régularisation des chemins.

SEANCE DU MERCREDI 3 MAI 2005

Point de ramassage des ordures ménagères

M. Le Maire propose au Conseil municipal la carte des points de ramassages des ordures ménagères qui se fera toutes les semaines à compter du 1^{er} janvier 2006.

Les points décidés sont : Le chemin des reinettes, Le Bourg du Chemin, La Brévintière, Coutances, Les pichonnières, et 2 points restent à fixer : un entre crottier et Champagné et l'autre Route du Pertre entre la Lèzerie et les Grandes Maisons.

Subvention Centre de Loisirs

Le Conseil Municipal **DECIDE** d'accorder à l'association FAMILLES RURALES Montjean-Beaulieu une subvention d'un **montant de 3 euros 50 par jour de présence et par enfant** pour la participation des enfants de Beaulieu sur Oudon au centre de loisirs qui a eu lieu cet été.

Le paiement de cette subvention se fera sur présentation d'un état nominatif en fin de centre et le conseil municipal **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder au paiement à l'article 6574 sur les crédits disponibles au vu de cet état

Créations de ponts

Dans le chemin communal qui se situe après la Martinière un ruisseau traverse le chemin, Monsieur Le Maire **PROPOSE** d'y mettre un pont afin de capter l'eau et d'assainir ce chemin d'ailleurs inscrit au PDIPR.

Le Conseil **DONNE** son **ACCORD**.

Par ailleurs, dans le même sujet, le pont du Chardron est à supprimer mais c'est à voir auparavant avec la DDE puisque c'est une route départementale.

SEANCE DU MARDI 7 JUIN 2005

Point à temps

Concernant le point à temps le conseil municipal a décidé de retenir l'entreprise EUROVIA moins disante, parmi les 6 entreprises consultées à cette occasion, et pour une somme de 7 791.94 € TTC

Convention avec la Commune de Montjean

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal un courrier de la mairie de Montjean souhaitant établir une convention de partenariat entre les 2 communes pour le centre de loisirs organisés par l'association Familles Rurales BEAULIEU-MONTEAN dans les locaux communaux de Montjean et avec une indemnité forfaitaire annuelle de 150 € à la charge de notre commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil DONNE son ACCORD et AUTORISE Monsieur Le Maire à signer ladite convention.

Refus de subvention pour le centre de loisirs Le pertre-St Cyr

Monsieur Le Maire fait part au conseil municipal d'une demande de l'association Familles Rurales de Le Pertre – St Cyr le Gravelais, pour le centre de loisirs qui accueille des enfants de notre commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, refuse de s'engager financièrement avec cette association arguant que la commune vient de s'engager avec la commune de Montjean pour le centre de loisirs.

SEANCE DU JEUDI 21 JUILLET 2005

Redevance occupation des sols par France Télécom

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public au titre de l'année 2005 selon le barème suivant :

- pour le passage sur les voies communales des câbles en sous-sol ou en aérien par kilomètre linéaire : 26,84 € x 20.522 km = 550.81 €
- pour les autres installations (par mètre carré su sol : 17.88 € pour une cabine.

Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et après avoir délibéré,

DECIDE que pour l'année 2005 le montant des redevances s'élève à 550.81 € + 17.88 € = 568.69 €

Ces tarifs seront modifiés dès la publication du nouveau décret.

Mise en place du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que selon la législation chaque commune doit avoir mis en place le 31 décembre 2005 un service public d'assainissement non collectif, devant la complexité de la tâche, le SIAEP de Loiron peut gérer cette mission à notre place cette mission confiée auparavant au SATESE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE de confier au SIAEP de Loiron à compter du 1^{er} janvier 2006 le Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Approbation des nouveaux statuts du CCPL

Monsieur Le Maire PRESENTE au Conseil Municipal le projet de nouveaux statuts de la communauté de communes du Pays de Loiron qui ont été présentés au conseil communautaire du 16 juin 2005.

Après en avoir délibéré et étudié le projet, le Conseil Municipal, APPROUVE le nouveau projet nouveaux statuts de la communauté de communes du Pays de Loiron

Nouvelle convention avec la Poste

Monsieur Le Maire PRESENTE au conseil municipal la nouvelle convention mise en place par La Poste relative à l'organisation de l'agence postale communale qui fonctionne sur ce principe depuis 1990.

Après en avoir délibéré et étudié ladite convention, le Conseil Municipal, L'APPROUVE et AUTORISE Monsieur le Maire à la signer.

SEANCE DU JEUDI 22 SEPTEMBRE 2005

Ligne Très Haute Tension Cotentin-Maine

Monsieur Le Maire présente les 3 fuseaux proposés et le dossier.

Panneau de prévention

Il est prévu l'acquisition d'un panneau « attention aux enfants » afin de faire ralentir la circulation dans la rue de l'étang à descendre.

SEANCE DU MERCREDI 12 OCTOBRE 2005

Futur lotissement

Il est décidé de nommer ce nouveau lotissement « **Le Coteau du Domaine** »

Pour la vente de la maison : le conseil souhaite la vendre en l'état, sans garanti et à enlever.

RETIENT Monsieur FLEREAU Géomètre-Expert à Château-Gontier.

CHARGE Monsieur Le Maire de l'exécution de la présente décision et

L'AUTORISE à signer les contrats afférents à ce dossier.

Rapport du prix et de la qualité de l'eau

Le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'adduction d'eau potable pour l'exercice 2004, approuvé par le S.I.A.E.P. de Loiron.

Après en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **n'émet pas de remarques** sur le présent rapport.

Décors de Noël

Maine Ateliers basé à GORRON propose la rénovation et la location de décors de Noël :

La rénovation des 3 guirlandes d'ampoules de traversée de routes en fil lumière et remise aux nouvelles normes de sécurité pour 75.00 € par unité.

Et en location 6 décors fleurs au prix unitaire de 30.00 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil donne son accord pour l'ensemble de cette prestation.

Programme 2006 : réflexions

Il est temps de réfléchir à la voirie 2006. La commission des chemins ira voir sur place, mais il semble d'ores et déjà que les priorités vont vers le CR de la Guéhardière du Chemin de la Thébaudière à la Touffinière et le chemin du Gd choigné jusqu'au pont, soit la limite de commune.

Monsieur Le Maire PROPOSE également d'engager une réflexion sur le chemin du Bordage et le tour de l'église.

Il est décidé de laisser un passage piéton en bordure de la place de la mairie, les voitures étant trop près de la route, cela représente actuellement un danger pour les enfants qui vont à l'école.

Le conseil donne son accord pour l'installation d'une rampe du côté droit de l'église.

Le conseil décide de repousser le panneau d'entrée et de sortie de village sur la C.D. 142 au niveau du haut de la grotte.

SEANCE DU JEUDI 1^{ER} DECEMBRE 2005

Programme voirie 2006

M. THOMAS, de la DDE est venu pour chiffrer le chemin du Grand Choigné et le Bout de la Guéhardière ;

Par ailleurs suite au Conseil d'Ecole est à prévoir la réfection de la cour de l'école ainsi que le passage derrière la mairie.

Vaccination collective

Mme HIVERT rend compte de la réunion à Cossé le Vivien, d'une mise en place d'une organisation de vaccination collective dans le cas d'une pandémie nationale. Nous devons prévoir 4 personnes l'après-midi pendant 12 jours consécutifs de 13h45 à 20h15

Fossé au plan d'eau

Suite à la remarque de M HUCHEDE, le conseil DECIDE de buser le fossé derrière la maison de Irène HUCHEDE, le fossé étant très très profond et au dessous des fondations de la maison. Par ailleurs les peupliers hauts et trop près de la maison seront abattus.



Subventions 2005

Amicale des Anciens d'A.F.N et A.C.....	48.00€
A.P.E.I.....	33.00€
Association des parents d'élèves.....	163.00€
Association de parents d'élèves pour la classe de neige.....	3000.00€
Collège les Hairies ETRELLES.....	33.00€
Chambre des Métiers.....	24.00€
Centre Anticancéreux de RENNES.....	63.00€
Prévention routière.....	24.00€
Banque alimentaire de Laval.....	51.00€
A.D.M.R. de MERAL.....	163.00€
Etoile Sportive de BEAULIEU SUR OUDON.....	560.00€
Association communale de protections des cultures.....	210.00€
Secours catholique.....	47.00€
Centre de formation du bâtiment de la Sarthe.....	24.00€
U.D.A.F. 53.....	32.00€
Alliance des BEAULIEU de France (0.35 € X 400).....	140.00€
GRYMDA de VITRE (11 élèves X.12 €).....	132.00€
Les Restos du cœur.....	30.00€
Lycée Hôtelier de la Guerche.....	33.00€
Association de gérontologie du Pays de Loiron.....	20.00€
Association des école publiques BEAULIEU-MONTJEAN	255.00€



Le Budget 2005

BUDGET PRIMITIF 2005 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Total des dépenses de fonctionnement	372356.31
Charges à caractère général	153 646.31
Charges de personnel	116 100.00
Autres charges de gestion courante	33 335.00
Charges financières	28 075.00
Dépenses imprévues	3 000.00
Charges exceptionnelles	18200.00.
Virement à la section d'investissement	20 000.00

Total des recettes de fonctionnement	372356.31
Produits de services	12 100.00
Impôts & taxes	158 738.00
Dotations subventions participation	88 152.00
Autres produits de gestion courante	34 000.00
Atténuation de charge	3 500.00
Résultat reporté	75 866.31

BUDGET PRIMITIF 2005 - SECTION D'INVESTISSEMENT

Total dépenses d'investissement	189 125.00 €
Programmes en cours	123 858.35€
Charges financières	38 100.00 €
Dépôts & cautionnement	500.00 €
Dépenses Imprévues	1 500.00 €
Opérations patrimoniales	23 000.00
Solde d'exécution 2004	2.166.65 €

Total recettes d'investissement	189 125.00 €
Dotations & fonds divers	34 365.00 €
Subventions d'investissement	13 160.00 €
Emprunts et dettes	71 600.00 €
Virement de la section de fonctionnement	20 000.00 €
Solde d'exécution 2003	50 000.00 €



Investissements

PORTES DE L EGLISE:

Par l'entreprise RIQUENA

5938.50 € TTC

AMENAGEMENT DU CIMETIERE :

Par l'entreprise VERON

9585.74 € TTC

TROTTOIRS RUE DES VERGERS :

Par l'entreprise F.T.P.B.

18210.40 € TTC

REFECTION DE la V.C. de la Bouillère et du C.R. de la Charpenraie :

Par l'entreprise SECHE

27984.37 € TTC

TRAVAUX 2^{ème} phase Lots du Bordage :

Par l'entreprise F.T.P.B.

11763.83 € TTC

Reste l'éclairage publique par ELITEL :

8984.03 € TTC

ACHAT DE TERRAIN :

54796.35 € TTC

ACQUISITION DE MATERIEL :

Taille haie

618.00 € TTC

Echelle Escabeau

254.20 € TTC

Lecteur DVD école

169.83 € TTC





Le Coteau du Domaine

Le Conseil Municipal est en phase de mise en place d'un futur lotissement dans l'actuel champ à l'angle de la route de Montjean et de Méral.

C'est le cabinet de Géomètres Expert Denis FLEUREAU à Château-Gontier qui est chargé de la réalisation de ce projet.

Nous en sommes à l'avant-projet de ce lotissement qui se fera en 2 tranches. La 1^{ère} tranche comportera 12 parcelles d'une superficie allant de 622 m² pour la plus petite à 996 m² pour la plus grande.

Nous espérons voir cette 1^{ère} tranche se viabiliser avant la fin de l'année 2006.

La Maisonnette reste à vendre si vous êtes intéressé n'hésitez pas à contacter la mairie.





Ordures Ménagères

ORDURES MENAGERES



C'est maintenant la 2^{ème} année de gestion des ordures ménagères pour la communauté de communes du Pays de Loiron. Fabienne RICOU, se tient à votre disposition pour tout renseignements.

Au 1^{er} janvier 2006 les ordures ménagères passent chaque semaine en campagne comme dans le bourg, dans la nuit du mardi au mercredi.

En campagne les points de ramassage sont les suivants :

- Aux Grandes Maisons
- A la patte d'oie de La Couardière
- Au carrefour des Pichonnières
- Avant le carrefour de l'Hommeau à aller vers Beaulieu
- A Coutances
- Au Bourg du Chemin côté route de Cossé le Vivien
- Au virage entre Crottier et Le Petit Champagné



Changement des horaires des déchetteries intercommunales

Port-Brillet

	Matin	Après-midi
Lundi	9h30 - 12h00	14h00 - 18h00
Mardi		
Mercredi	9h30 - 12h00	14h00 - 18h00
Jeudi	9h30 - 12h00	14h00 - 18h00
Vendredi	9h30 - 12h00	14h00 - 18h00
Samedi	9h30 - 12h00	14h00 - 18h00

Montjean

	Matin	Après-midi
Lundi		14h00 - 18h00
Mardi		14h00 - 18h00
Mercredi	9h30 - 12h00	14h00 - 18h00
Jeudi		
Vendredi	FERME	14h00 - 18h00
Samedi	9h30 - 12h00	14h00 - 18h00

TRIER – TRIER – TRIER - TRIER – TRIER – TRIER - TRIER – TRIER – TRIER - TRIER – TRIER – TRIER

On ne peut que vous encourager à continuer le tri sélectif et à utiliser au maximum la déchetterie, pour que le coût des ordures ménagères ne devienne pas encore plus prohibitif qu'il ne l'est déjà.

Tout ce qui est déposé dans les conteneurs ne coûtent rien contre plusieurs Euros dans les poubelles classiques !

Ce simple constat parle de lui-même !

TRIER – TRIER – TRIER - TRIER – TRIER – TRIER - TRIER – TRIER – TRIER - TRIER – TRIER – TRIER



Le Fleurissement



FENETRES ET MURS :

- 1- M. CHRETIEN Christian - 12 Rue de Bretagne
- 2- L EPI D'OR - 24 Rue de Bretagne
- 3- M ET MME GOUABEAU Gabriel - 16 Rue de Bretagne

BALCONS-TERRASSES-COUR-JARDINET :

- 1- MME BOISSEAU Monique - 18 Rue de Bretagne
- 2- M MME MONTAIGU Régis - Le Relais des Sables
- 3- GARAGE RUAULT - 1 Rue de Bretagne

MAISON AVEC JARDIN

- 1- M ET MME ROUSSELET JEAN-LOUIS - 7 Rue de l'Étang
- 1- M ET MME ROUSSEAU Eugène - 10 rue de la Moisson
- 3- M ET MME FOUBERT MAURICE - 16 Rue de la Moisson



Les Beaulieu de France

Plus de détails sur le site
<http://www.beaulieu-de-france.com>



C'est dans la joie et la bonne humeur qui caractérisent les

Beaulieu de France, que la commune de Beaulieu dans l'Orne, a accueilli la 7^{ème} Assemblée générale de l'association les 10 et 11 septembre 2005.

Beaulieu (Orne) est une petite commune rurale de 190 habitants, avec 1800 hectares à la limite de l'Eure et Loire.

Accueilli à la salle des fêtes par M. QUENARDEL Maire, pour le petit déjeuner, c'est sous la pluie que les participants sont allés à un concours de Percherons et une exposition de matériel agricole ancien. Le week-end s'est poursuivi par une visite du Perche, un repas de gala le samedi soir avec le traditionnel « trou normand ». Le dimanche matin activités aux choix de chacun : assemblée générale pour les uns, pétanque pour les autres puis messe de la St Hubert avec les trompes de chasse puis démonstration du vautrait du Perche (Chasse à cour au sanglier - curée froide- avec l'élevage de chiens de Beaulieu. Vers midi un vin d'honneur était servi sous les pommiers avant le repas d'au revoir qui pour la 1^{ère} fois s'est achevé en chansons.

LES PROCHAINES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

La prochaine Assemblée Générale se tiendra à Beaulieu-sur-Loire, les 9 et 10 septembre 2006 et en 2007 c'est notre petite commune qui organisera cette rencontre le 2^{ème} week-end de septembre. Nous commençons d'ores et déjà à préparer cette rencontre et aurons besoin de votre coopération pour recevoir les participants qui souhaitent dormir chez l'habitant.

Cette expérience a été tenté pour la première fois en 2005, chez nos amis et voisins de Beaulieu dans l'Orne et a emporté un vif succès. Des échanges et des liens d'amitié se sont créés. A la fin de cette année 2006, nous inviterons par voie de presse les personnes qui le souhaitent à aider à la préparation de ce week-end.



Cela fait déjà quelques années que Beaulieu-sur-oudon a fait son 'point com' afin de se présenter sur l'internet. Aujourd'hui, il est de plus en plus complet et est même multimédia avec la présence de photos et de vidéos (ADSL nécessaire) mais il manque encore quelques 'enseignes' ou associations qui pourraient y être présentes. Il suffit juste de m'envoyer un e-mail à : webmaster@beaulieu-sur-oudon.com. Le site est ouvert à toutes remarques. Il est l'image de notre commune. Il est notre image

Dans cette optique, un **blog** a vu le jour récemment. Un blog vous permet de pouvoir apporter vos propres commentaires en direct sur des thèmes différents. Aujourd'hui, 3 thèmes y sont abordés mais il ne tient qu'à vous de m'apporter d'autres idées de thèmes possibles. J'attends vos commentaires !

Beaulieu-sur-oudon.com en quelques chiffres :

- C'est **60 Mo** utilisés sur Internet (l'équivalent de 42 disquettes)
- C'est **600 visites** en 2004, **1900 visites** en 2005
- C'est **5000 pages** lues en 2005

Voici quelques exemples de recherches effectuées sur internet et qui ont abouti sur le site de Beaulieu-sur-oudon.com :

Beaulieu-de-France ; oudon ; st poix 53 mairie ; mariage mayenne salle ; artisans 53 ; sonneurs de cloches ; adel 53 loiron ; buffet soirée mayenne ; mairie de Congrier .

A Bientôt sur la toile
Le Webmaster de
Beaulieu-sur-oudon.com





Les 30 ans du Club



Le jeudi 13 octobre, l'Amicale des Retrouvailles s'est réunie pour son traditionnel repas d'automne. A la fin du repas préparé par Chantal, Madame Simone ROCHER, présidente à soufflé les bougies avec les doyens pour fêter les 30 ans du club.

Cette association a été créée le 28 octobre 1975, à l'initiative de la MSA de la Mayenne. Elle a pour objet de rendre service dans la mesure du possible et de proposer des loisirs aux personnes de Beaulieu sur Oudon.

Quatre présidents se sont succédés en 30 ans : M. Henri LENAIN père, 1^{er} président de 1975 à 1980 ; Mme Monique de ROINCÉ (1981 à 1986) ; Mme Simone GENDRY (1996 à 2002) et Mme Simone ROCHER en est l'actuelle présidente.

A noter que M. MOREAU Ferdinand sans être président, a été élu secrétaire de janvier 1988 à février 1996 et s'est beaucoup investi au bon fonctionnement du club et par l'organisation des voyages.



Remise de médailles

M. BRUNET Jean-Paul
Médaille d'Or d'Honneur du Travail
35 ans

M. LEFORT Marc
Médaille d'Or d'Honneur du Travail
35 ans

MME GUILLERME-CAOUS Danielle
Médaille d'Or d'Honneur du Travail
20 ans

M. LENAIN Henri
Chevalier de l'ordre du Mérite Agricole

M. CORNEE Hervé
Médaille de la Jeunesse et des Sports

Le samedi 24 septembre, ces 5 personnes ont été décorées en présence de M. Marc BERNIER, Député de la Mayenne, de Mme Nicole BOUILLON, Conseiller générale du canton de Loiron, de M. Claude LE FEUVRE, président de la communauté de communes du Pays de Loiron et de M. Henri de GASTINES, ancien Député de la Mayenne.

Félicitations à ces médaillés.





En bref...

BIBLIOTHÈQUE :

Les horaires des permanences restent maintenus comme suit :

Mercredi de 14 h à 15 h

Samedi de 11 h à 12 h.

Ce service étant gratuit les bénévoles vous attendent pour consulter ou emprunter les livres qui sont à votre disposition pour les enfants comme pour les adultes.



CYBERCENTRE

Le Cybercentre est ouvert à tous à la maison de pays de Loiron les

Mardi de 13h-18h30 - mercredi 13h-19h - jeudi 13h-18h30 - vendredi 16h-19h - samedi 10h-14h.

Des ateliers informatiques sont ouverts à tous publics renseignements et inscriptions à la mairie ou à la maison de pays.

L'inscription est de 5 € par mois soit 2 séances.

LE PAYS DE LOIRON FÊTE SES 40 ANS

Il voyait le jour le 12 novembre 1965, et les 40 bougies ont été soufflées le 5 novembre 2005, avec une porte ouverte de la Maison de Pays.

Les grands rendez-vous à noter :

- 10 février : Visioconférence à la Maison de Pays
- 3 juin : forum environnement en clôture des « Recyclades 2006 »
- 16 & 17 juin : Rallye des entreprises et forum économie
- 6 avril : forum culture « une rencontre particulière »
- 16 septembre à partir de 14 heures : journée de clôture, ponctuée de spectacles, chants, danses, pique-nique partagé et feu d'artifice.

TAROT

Il est prévu une soirée tarot pour tous, initiés ou non le 3^{ème} vendredi de chaque mois à la salle des fêtes. 1^{ère} soirée sans doute le vendredi 17 mars.

Renseignements à Maurice Foubert.

Tous à vos jeux !

TÉLÉTHON :

C'est en forêt d'Orléans que le ballon d'Alexandre Rocher a été trouvé.

Compte rendu financier :

- Loiron 502.50 €
- La Brulatte 343.35 €
- Beaulieu sur Oudon 1349.87 €

Total reversé : **2195.72 €**



La vie associative

LE CLUB DES RETROUVAILLES

Pour la nouvelle année le club des retrouvailles nous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé pour l'année 2006.

Chaque jeudi chacun se retrouve pour la belote ou les palets.

Un bref récapitulatif de l'année 2005 vous est fait.

Réunion Fédérale à LAVAL.....	12 janvier
Réunion cantonale à LOIRON.....	26 janvier
Galette des rois à St Pierre la Cour	23 février
Repas du CCAS et Comité des Fêtes	27 février
Assemblée générale à Bonchamps	8 mars
Assemblée Générale du club	10 mars
Crêpes	17 mars
Concours de belote communal.....	31 mars
Concours de belote cantonal.....	11 avril
Repas à St Pierre La Cour	27 avril
Journée de la forme à l'hippodrome	10 mai
Fête de l'amitié à Mayenne	15 juin
Repas pour les 30 ans du Club	13 octobre
Concours de belote	24 octobre

ETOILE SPORTIVE

En cette année 2006, le club de Beaulieu n'a plus qu'une équipe senior, cela étant dû à l'arrêt de joueurs et il est difficile de faire venir du sang neuf.

Nous ferons notre possible pour que le club ne tombe pas et qu'il vive encore longtemps, mais pour cela nous comptons beaucoup sur les jeunes de la commune et les nouveaux arrivants qui voudraient pratiquer ce noble sport. Il en va de la survie du club.

Les bénévoles sont également les bienvenus car on en manque tout le temps.

Le club vous souhaite une bonne année sportive.

Infos utiles : Président : HERMAGNE Victor 02.43.02.40.30

Correspondant : CORNEE Hervé 02.43.02.48.59

L'ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association de parents d'élèves de BEAULIEU SUR OUDON vous présente leurs meilleurs vœux pour l'année 2006.

Cette année l'effectif est de 64 élèves répartis en 3 classes : Petite & Moyenne section 23 élèves - Grande Section & Cours Préparatoires 22 élèves - Cours Élémentaires. & Cours Moyens 19 élèves.

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Brigitte HUCHET, nouvelle institutrice des Grandes Sections et Cours Préparatoires.

Cette année le 19 élèves d'Eric GIRAULT partiront en classe de neige, au Collet d'Allevard en Isère et ce du 25 mars au 5 avril. Les enfants partiront pour la modique somme de 130 €/élève alors que le coût total pour un enfant s'élève à 630 €. Et ce grâce à une dotation généreuse de la mairie de 150 €/enfant.

Soulignons également que l'APE, par ses 4 manifestations a permis de récolter des fonds afin que les enfants puissent découvrir la neige et ses plaisirs.

Merci à tous ceux qui y ont participé et l'APE lance à nouveau un appel aux parents pour rejoindre le bureau et apporter des idées novatrices. Avis aux bonnes âmes.

Meilleurs vœux
Bonne Santé

Le Bureau

A.D.M.R.

Vous connaissez tous l'A.D.M.R. : Aide à Domicile en Milieu Rural.

Vous connaissez tous le professionnalisme de toutes ces aides ménagères auprès de vos parents, enfants ou vos proches. Sans arrêt elles poursuivent leurs formations qui leur sont proposées par la fédération.

L'ADMR s'adapte aux nouveaux besoins et étend ses services. Naturellement elle poursuit son soutien aux personnes âgées, dépendantes ou non. Mais elle peut intervenir dans les familles avec des enfants. Elle évolue, s'adapte et étend ses services.

N'hésitez pas à vous informer, poser vos problèmes, vos difficultés pour coordonner votre vie familiale à la réalité de votre travail.

Tout n'est peut être pas possible mais l'ADMR fait le maximum et chaque cas est étudié spécifiquement.

Contacts : Permanence à Méral
Lundi de 15h45 à 16h45,
Mercredi 13h30 à 14h30 et
Vendredi de 17h à 19h

tel 02.43.69.58.47

Mme VIOT 02.43.02.11.32





Agenda 2006

4 mars	Soirée choucroute	l'Etoile Sportive
11 mars	Loto	l'A.P.E.
1 ^{er} mai	Marché campagnard	Le Comité des Fêtes
25 mai	Tournoi de foot senior	l'Etoile Sportive
25 juin	Kermesse et concours de palets	L'A.P.E.
6 août	31 ^{ème} Festival de la Moisson	Le Comité des Fêtes
9-10 septembre	Week-end des Beaulieu de France	
30 septembre	Classes 6	
14 octobre	Buffet de la fête de la moisson	
21-22 octobre	Concours de belote	Etoile Sportive
19 novembre	Soirée Périgord	l'A.P.E.
2-3 décembre	TELETHON	Les Amis de l'Oudon
8-10 décembre	Arbre de Noël	l'A.P.E.



Beaulieu autrefois

LA FOI

A 500 mètres du bourg.

Fief mouvant de la châtellenie de Montjean.

Y naît un ruisseau du même nom, affluent de celui de l'Aunay-Housseau.

Longueur 2000 mètres.

Aux héritiers de Pierre d'Aubert, seigneur de l'Aunay, 1671.

Les buttes qu'on y voit n'ont d'autre origine que le creusement de l'étang artificiel qui se trouve auprès, sans qu'il faille y chercher ni un monument du culte du dieu gaulois Boulianus, ni une motte féodale.

En 1551, les paroissiens organisèrent sur ses butte un théâtre, composé dans toutes les règles du temps, comprenant ciel (l'eschaffaud), terre (le parquet) et enfer (loge de feuille), pour représenter le mystère de Saint Etienne le dimanche 19 juillet.

La jeune noblesse voulut s'amuser aux dépens des acteurs et quand la troupe improvisée, venant processionnellement du bourg voulut prendre possession de son théâtre, elle y trouva les intrus. Une bagarre s'en suivit. Le sieur de Vildé, fut blessé et Alain Charry, l'un des figurants, reçut un coup mortel. Jean de Launay, chez qui les écervelés s'étaient réunis, poursuivi par Jeanne Salmon, veuve de la victime, devant le juge du comté de Laval puis en Parlement, dut se constituer prisonnier à la Conciergerie et n'en sortit que grâce à une lettre de rémission royale.

Arch. Nat., JJ. 262, f 96 . Mémorial de la M., t. III p40

le dictionnaire de l'Abbé Angot

Classes 5

